

droit constitutionnel : limites au pouvoir de révision

Par **Nausickaa**, le 17/11/2021 à 16:16

bonjour, je suis en L1 de droit et j'ai pas mal de soucis avec les dissertations ... ?

j'en ai une a rendre bientôt et j'ai l'impression de faire du sur place surtout au niveau du plan, j'ai évidemment fait des recherches et pris des éléments de mon cours mais j'ai du mal a organiser tous mes propos

le sujet est donc : Les limites au pouvoir de révision, l'exemple de la constitution de 1958.

est que quelqu'un pourrait m'aider ?

merci ! ?